

16 mar 2007 -16:00

Appartient à [Conseil des ministres du 16 mars 2007](#)

Système Schengen NS SIS

Mise à disposition de personnel pour l'alignement du système Schengen N-SIS belge sur le nouveau système Schengen NS SIS

Mise à disposition de personnel pour l'alignement du système Schengen N-SIS belge sur le nouveau système Schengen NS SIS

Sur proposition de M. Patrick Dewael, ministre de l'Intérieur, le Conseil des ministres a autorisé le lancement d'un marché pluriannuel de services ayant pour objet la mise à disposition de personnel pour l'alignement du système Schengen N-SIS belge sur le nouveau système Schengen NS SIS, au profit de la police fédérale. Ce marché (2007-2010) a pour but :- la fourniture, l'installation et la démonstration du bon fonctionnement de la nouvelle application NS SIS ;- la fourniture, l'installation, l'optimalisation et la démonstration du bon fonctionnement de la communication entre le NSIS BE et les systèmes centraux de Strasbourg et de la police fédérale. Le système d'information Schengen est utilisé pour l'échange des données policières et judiciaires entre les pays de l'espace Schengen.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe